

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 29 (1941)

Heft: 606

Artikel: Que feront les femmes américaines pour leur pays en guerre ?

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264321>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION
Mme Emilie GOURL, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION
Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne
Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE Fr. 6.—
ÉTRANGER 8.—
Le numéro 0.25
Les abonnements partant du 1^{er} Janvier, à partir du Juillet, il est
délibéré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valides pour la moitié de
l'année en cours.

ANNONCES

11 cent, le mm.
Largeur de la colonne : 70 mm.
Réductions p. annonces répétées

Les temps sont difficiles, dites-vous? Vous êtes là pour les rendre meilleurs.

MARC-AURÈLE.

AVIS IMPORTANT

Nous rappelons à tous ceux de nos abonnés, dont l'abonnement est échu au 31 décembre qu'ils peuvent régler le montant de leur abonnement pour 1942 (6 frs) dans tous les bureaux de poste par un versement à notre compte de chèques postaux N° I. 943. Merci tout spécialement à ceux qui, en ajoutant à leur versement le sou dont nous taxe l'Administration postale chaque fois qu'une somme est inscrite à notre compte, contribueront de la sorte à alléger nos finances d'une charge, qui, multipliée, finit par compter.

Le MOUVEMENT FÉMINISTE.

Le statut de la femme

On nous communique de Londres le texte de la lettre que le Comité de Liaison des organisations féminines internationales a adressé au début de l'été à toute la presse :

Nous, grandes organisations féminines internationales qui collaborons par le moyen de notre Comité de Liaison, estimons opportun d'exprimer au sujet du statut de la femme les vœux communs des femmes d'un grand nombre de pays, dont quelques-unes ne peuvent actuellement faire entendre leur voix.

Lorsqu'en 1937 la Société des Nations institua un Comité d'experts pour étudier le statut de la femme à travers le monde, elle répondait ainsi à la demande générale de toutes celles des femmes qui estimaient que leur situation dans l'Etat était une question d'importance fondamentale. Depuis lors, la guerre a prouvé une fois de plus la nécessité pour toute communauté humaine de se rendre compte quel rôle vital est tenu par les femmes, car même dans les pays où elles sont théoriquement considérées comme une classe à part de la population dont les intérêts se limitent aux questions domestiques, l'on est obligé dans la pratique de reconnaître que leur concours est indispensable dans une sphère beaucoup plus vaste.

Nous réalisons pleinement qu'il est impossible de prévoir maintenant quelles seront les conditions de vie d'après guerre pour tous les citoyens engagés dans les hostilités; mais quelles que puissent être ces conditions, nous tenons à stipuler clairement que notre conviction n'a pas varié d'une ligne, et que nous estimons toujours que l'égalité de statut entre l'homme et la femme est un élément essentiel pour que ces conditions de vie d'après guerre donnent satisfaction à la communauté. En tant que femmes et citoyennes, nous poursuivons notre travail pour obtenir cette égalité.

(Signé) : CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES. — ALLIANCE INTERNATIONALE POUR LE SUFFRAGE ET L'ALTRITUDE CIVIQUE ET POLITIQUE DES FEMMES. — ALLIANCE UNIVERSELLE DES UNION CHIÉTIENNES DE JEUNES FILLES. — LIGUE INTERNATIONALE DE FEMMES POUR LA PAIX ET LA LIBERTÉ. — FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES FEMMES UNIVERSITAIRES. — UNION MONDIALE DE LA FEMME POUR LA CONCORDE INTERNATIONALE. — UNION MONDIALE DES FEMMES TEMPÉRANTES. — ALLIANCE SOCIALE ET POLITIQUE STE-JEANNE. — FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES FEMMES MAGISTRATS ET AVOCATS. — FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES FEMMES DANS LES PROFESSIONS ET LES CARRIÈRES LIBÉRALES. — GUILDE INTERNATIONALE DES FEMMES COOPÉRATRICES.



Photo Schuh, Zürich

Cliché de l'Annuaire des Femmes suisses

Au seuil de l'An nouveau...

... Que sera-t-il ? Que nous apportera-t-il ? et quelles dates, maintenant encore chargées d'inconnu, s'inscriront-elles sur les feuilles blanches de nos calendriers ? Et qui donc, dans les temps terribles que nous vivons, peut regarder sans inquiétude cet avenir dont demain va faire pour nous aujourd'hui ?

Non pas sans inquiétude, certes. Mais aussi avec courage et résolution. Bien en face et sans faiblesse, nous lui posons en même temps cette question : « Que seras-tu ? » et la seule réponse qui puisse lui être faite, celle que formulait lapidairement un grand homme d'Eglise : „Demain ?... Demain sera ce que nous le ferons“.

Que feront les femmes américaines pour leur pays en guerre ?

Alors que chez nous, la crainte de la concurrence féminine conduit à des mesures d'injustice et d'arbitraire comme celles que notre journal doit, hélas ! constamment signaler, ailleurs, au contraire, l'on réalise pleinement l'aide que peuvent apporter les femmes à leur pays en ces temps difficiles. Il était en effet instructif de lire dernièrement, sous la plume du correspondant américain d'un de nos quotidiens romands, que

l'emploi intensifié de la main-d'œuvre féminine faisait partie intégrante des plans d'armements des Etats-Unis :

« A la fin de la dernière guerre, les femmes formaient le 24 % de la main-d'œuvre dans les usines aéronautiques. Une enquête du Bureau of Employment Security a établi que sur 1894 occupations dans 21 industries d'armement, il n'y en avait que 331 qui ne se prêtaient pas au travail féminin. L'Office féminin du ministère du Travail a fixé à deux millions le nombre des femmes américaines qui pourraient être employées dans l'industrie de guerre. 373.000 seulement se sont annoncées jusqu'ici aux offices de placement. (La résistance physique des femmes est évaluée à 697 ; à 1000 celle des hommes). D'autre part,

on fait déjà appel aux femmes pour la défense civile et les activités sociales ».

En effet, et bien que la conscription obligatoire votée par le Congrès ne semble viser pour le moment que les hommes, les journaux américains nous apportent l'écho de préoccupations du même ordre en dressant la liste des diverses organisations qui enrôlent des femmes pour les préparer à des tâches diverses. Voici en effet l'Office de Défense civile, présidé par La Guardia, le maire de New-York, dont le programme correspond à celui du Service du même nom en Grande-Bretagne, et dont l'activité s'exerce dans chacune des neuf grandes divisions de défense ; voici

naturellement la puissante Croix-Rouge américaine qui compte 116 Sections dans 23 Etats; et voici le Service Volontaire féminin américain, dont le but est de préparer ses membres à la défense contre avions, et à participer aux services de communications, de transports, de soins aux malades, de lecture de cartes et de plans, etc. Et de leur côté, la Fédération générale des Clubs féminins et la Ligue nationale de Sécurité, toutes deux à New-York, enrôlent déjà des membres pour du travail de défense civile.

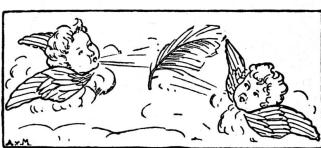
Des voix qui se sont tuées

Ce sont les voix de ceux qui, avec un doux sourire vous répondent, lorsqu'on parle de suffrage féminin : « La main des femmes est faite pour être basée, et non pas pour déposer un bulletin dans l'urne ».

A quelle dure besogne les hommes, — car ce sont eux qui dirigent la politique dans tous les pays, — à quelle dure besogne les hommes ont condamné les femmes ! Elles sont à la charrette, à la herse, à la moissonneuse ; elles sont dans les usines à tourner des coton d'obus ! casquées de fer, elles éteignent les incendies allumés par les avions ; elles quittent la veue de ces oiseaux de malheur ; elles travaillent dans tous les services de l'arrière. Une photographie reproduite par nos journaux nous montre des Finlandaises porte-mortier, reconstruisant les villages détruits, tandis que les hommes sont sur le front.

Peut-on espérer qu'après la guerre, nos adversaires répondront à nos demandes avec un sens plus net de la réalité ?

S. B.



DE-CI, DE-LA

Faisons nos achats de Noël sous le signe du Label !

Noël nous rappelle, au milieu de tant de tristesses, la joie de recevoir et celle de donner. Les achats de fin d'année ont à nos yeux une valeur toute spéciale, celle de messagers chargés d'exprimer notre affection et nos vœux.

En ces temps difficiles, personnes aussi aux ouvriers et ouvrières anonymes qui ont participé à la fabrication de nos cadeaux. En choisissant ces derniers, donnons la préférence aux articles, nombreux déjà, qui sont munis du Label de la Ligue Sociale d'Acheteurs, la marque de garantie du travail équitablement rémunéré. Ainsi nous aurons la satisfaction de savoir que le plaisir fait aux uns n'aura pas été acheté au prix de la misère des

Papiers Peints DUMONT
19 B° HELVETIQUE



Les femmes et les livres

Evasions dans le passé romand¹

Un joli titre qui nous invite à une charmante promenade en marge de la grande histoire. Evasions dans un passé qui ne fut pas que lumière, mais qui, dans le lointain, separe de grâce mélancolique, puisqu'il s'agit de la fin du XVIII^e siècle et du commencement du siècle suivant.

Avec un guide tel que Henri Perrochon, cette promenade ne sera ni banale ni infructueuse. L'auteur nous dit lui-même dans son introduction que « parfois la petite histoire complète l'autre et projette sur certaines de ses obscurités de précieuses lueurs », et nous lui savons gré d'avoir tiré de l'oubli quelques silhouettes de chez nous, peu ou mal connues. Ce volume, agréablement illustré, comprend onze études littéraires, le plupart consacrées à des femmes. Nous en signalons quelques-unes aux lectrices du Mouvement, persuadées qu'elles auront le désir de découvrir par elles-mêmes toutes les autres.

Que savons-nous sur Mme de Charrrière-Bavois,

¹ Par Henri PERROCHON. Payot éd. 1941, 1 vol. broché 5 francs.

autres et nous aurons aidé à répandre, au-delà du cercle de nos proches, un peu de l'esprit de Noël !

(Pour tous renseignements sur le mouvement du Label de la L. S. A. en Suisse romande, s'adresser à Mme Y. van Muyden, 35, rue de l'Athénée, Genève).

Une enquête sur les conditions de vie et de travail des employées de restaurants à Genève

Il faut savoir gré à Mme Alice Lauber d'avoir choisi ce sujet pour son travail de diplôme à l'Ecole sociale de Genève. Car les conditions de vie et de travail de toute cette catégorie de travailleuses, nous ne les connaissons guère que par oui-dire ; souvent même nous nous forgeons à leur égard certains préjugés, qui, parfois sont poussés jusqu'à la malveillance : ne peut-on pas citer des cas où des sommelières se sont vu refuser la location d'une chambre en raison seulement de leur profession ? Méfiance et jugements préconçus plus fréquents chez nous qu'en Suisse allemande, où le métier de sommelière et de fille de brasserie étant beaucoup plus répandu est aussi bien mieux considéré. D'autre part, il est indéniable que ce métier est un de ceux qui doit être considéré comme dangereux au point de vue moral

pour les natures faibles, ou ayant le goût du plaisir facile : n'est-ce pas parmi les serveuses de bars, de restaurants, de cafés que se recrute dans certains pays la plus forte proportion de prostituées ? Or, bien que formulant, au cours de son étude, plusieurs allusions à cet aspect du problème, Mme Lauber n'a cependant pas estimé possible de poser carrément cette question à celles auprès desquelles elle menait son enquête, et cela est dommage, car l'occasion était unique d'obtenir de la sorte l'opinion des premières intéressées.

Son questionnaire très détaillé, comportant 31 questions classées en six chapitres différents, Mme Lauber l'a adressé à 105 femmes employées dans 49 restaurants, cafés et brasseries de Genève. Cinq d'entre elles ont refusé d'y répondre : les autres, de même que dans la généralité des cas de patrons, s'y sont, au contraire, vivement intéressées. Sur ces 100 employées, 18 travaillent dans les Tavernes sans alcôve de la Madeleine et de Plainpalais dont le régime, inscrit d'un véritable esprit social, est assez différent de celui des autres établissements. Nous y reviendrons une autre fois.

Sur ces 100 employées, 93 étaient Suisses et 7 étrangères (n'oublions pas que Genève est un canton frontalier) et sur ces 93 Suisses, près du tiers (30) étaient Valaisannes, les Genevoises ne représentant que le 5 %. Cette forte proportion Mme Lauber l'explique assez justement à notre avis par le fait que, dans le canton essentiellement agricole et à familles très nombreuses qu'est le

Valais, beaucoup de jeunes filles n'ont ni les moyens ni la possibilité de faire un apprentissage, alors que le métier de sommelière leur ouvre un chemin rapide et relativement facile pour gagner leur vie et venir ainsi en aide à leur famille. Cependant, le nombre des sommelières encore mineures est restreint : le 2 % de celles sur lesquelles a porté l'enquête, et la très forte majorité (le 66 %) compte de 20 à 30 ans. Que ce métier ne puisse pas être exercé par des femmes d'un certain âge, c'est ce que prouve la statistique d'après laquelle le 4 % seulement du personnel employé a dépassé la quarantaine. A cela deux raisons : le métier est très fatigant en lui-même, et d'autre part la clientèle masculine marque une préférence trop nette pour des sommelières jeunes et avantes pour que les établissements n'en tiennent pas compte. Cependant, et ceci est à leur honneur, certains gardent leur personnel durant de longues années.

Personne ne sera surpris de constater que plus des trois quarts des sommelières enquêtées sont célibataires : en effet, les exigences de leur travail seraient difficiles à concilier avec celles de la vie familiale ; et celles qui ont des enfants — légitimes ou illégitimes — sont obligées de recourir pour s'occuper d'eux aux soins de tierces personnes. De plus, et ceci est intéressant à relever, leur métier leur rend difficile de rencontrer des hommes qu'elles pourraient épouser, car si les clients galants sont nombreux, leurs intentions ne sont guère sérieuses, hélas ! et d'autre part, ne

Pour l'An qui vient...

Le Mouvement Féministe publierai en 1942, entre beaucoup d'autres, les articles suivants :

La vie féministe. — L'*« Idée » marche-t-elle ?*... articles et informations sur le mouvement féministe et suffragiste à travers le monde, par E. G. GUEYBAUD, S. BONARD, E. PORRET, A. LEUCHT et d'autres collaboratrices.

Les femmes et la vie publique, informations politiques d'intérêt féminin de Suisse et de l'étranger. — Femmes électrices, comment voteriez-vous dimanche ?... — Les femmes et la démocratie. — Les mouvements politiques divers de cette époque, par plusieurs des mêmes collaboratrices.

A travers les Congrès et les Conférences, convocations et comptes-rendus des rencontres féminines dans les cantons romands, en Suisse, et pour autant que possible à l'étranger.

Mobilisation féminine (S. C. F.), par diverses collaboratrices.

Le féminisme à l'étranger, d'après les lettres et messages de celles de nos amies et collaboratrices avec lesquelles il nous est encore possible de correspondre.

La jeunesse et le féminisme, enquêtes et interviews.

Questions sociales d'intérêt féminin, par E. G. GUEYBAUD, A. DE MONTEL, Renée GOS, et d'autres encore. — Protection de l'enfance et de la jeunesse, par Bl. RICHARD, Alice ARNOLD, et d'autres collaboratrices. — Protection de la famille, par diverses collaboratrices. — Hygiène et morale sociale, par Dr. Mariette SCHÄTZEL, André KURZ, et d'après la documentation du Cartel H. S. M. — Le relèvement des prostituées, d'après diverses enquêtes.

Carrières féminines. — Les conditions du travail féminin. — Le droit au travail de la femme, d'après les communications de l'Office suisse des professions féminines et d'autres organisations.

Les femmes et les livres, études littéraires sur l'œuvre d'auteurs féminins en Suisse et à l'étranger, par Marianne GAGENBACH, Dorette BERTHUC, M.-L. PREIS, Renée GOS, Hélène NAVILLE, E. TREMBLEY, et d'autres collaboratrices.

Publications reçues, comptes-rendus des publications dont le service de presse est fait au Mouvement.

Glané dans la presse..., extraits, citations et traductions d'articles intéressant les femmes, parus dans divers journaux suisses et étrangers.

Questions économiques des temps de guerre. — Le coût de la vie. — Notre ravitaillage et notre alimentation, par diverses collaboratrices. Communications et documentation de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation et des Commissions consultatives cantonales féminines.

Solidarité féminine, nouvelles des œuvres d'entre'aide, appels en faveur des victimes de ces temps de guerre et de misère.

Problèmes d'éducation (ationale, civique, familiale) par Marg. ÉVARD, par des membres de la Commission d'éducation de l'Alliance, et d'autres collaboratrices. — Psychologie féminine, études diverses par Marg. ÉVARD et d'autres collaboratrices.

Causeries juridiques sur des sujets touchant les femmes par Ant. QUINCHE, avocat, Alice ARNOLD, Dr. en droit, et d'autres collaboratrices. — La nationalité de la femme mariée, par A. L.

Biographies féminines, interviews, portraits de femmes suisses et étrangères, par E. G., Renée GOS, J. GUEYBAUD, M. F. et autres collaboratrices.

Variétés littéraires, historiques et artistiques, récits de voyages, nouvelles sportives, etc. en relations avec le féminisme.

Les Expositions, comptes-rendus de manifestations artistiques féminines par PENNELLO, S. B., M. J.-W. et d'autres collaboratrices.

• *Petit Courrier*, échange et discussion d'idées entre les lectrices du Mouvement, questions et réponses sur des sujets d'intérêt féminin.

Circulaires et communications officielles de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses ; nouvelles officielles de l'Association suisse pour le Suffrage ; nouvelles aussi fréquentes que possible de l'Association suisse des Femmes universitaires, du Groupeum « La Femme et la Démocratie », et d'autres groupements féminins suisses ou romands.

Illustrations : portraits de féministes connues, de femmes auteurs, professeurs, médecins, magistrats, parlementaires, de collaboratrices du Mouvement, actualités féministes, œuvres de femmes artistes, intérieurs féminins, scènes du travail féminin, etc.

* * *

Le Comité du Mouvement Féministe pour l'exercice 1941-1942 est composé comme suit : Mme A. de Montel (Vevey), présidente ; Mme Emma Kammacher, avocat (Genève), secrétaire ; Mme Emilia Gourd (Genève), directrice et rédactrice responsable ; Mme Renée Berger (Genève), administratrice et trésorière ; Mmes et Mles S. Bonard (Lausanne), E. Cachet-Albarat (Genève), J. Friedli (Lausanne), Madeleine Jean-ner-Wasserfallen (Neuchâtel), Marie Kammacher (Montreux). A. Leuch (Lausanne), Marie Kammacher (Montreux), Marg. Évard (Vevey), Emma Porret (Neuchâtel), J. Robert-Challandes (Chaux-de-Fonds et Berne), Dr. Mariette Schätzel (Genève), Elisa Sermont (Le Mont, sur Lausanne), H. Zwahlen (Berne) ; M. Albert Truan (Vevey).

Dès nos jours on dirait peut-être que Mme de Charrière était un peu snob, mais elle était si bonne et si bien veillier, ce qui est un grand mérite. « Naguère elle avait été la cousine de tout Lausanne, maintenant elle était devenue la tante, la bonne tante, la vieille tante aussi ». Lorsqu'elle ne peut plus sortir, c'est de son fauteuil à bascule, le fauteuil de Gibbon, qu'elle préside encore sa table. Elle met ses affaires en règle, elle songe à ses amis, elle ne les oublie pas dans ses dernières volontés. Angélique de Bavois est une figure sympathique de notre XVIII^e siècle, elle est caractéristique de la noblesse vaudoise au déclin de l'ancien régime.

* * *

Nous savons sans doute que Mme de Montolieu fut une romancière prolifique (105 volumes sortis de sa plume !) ; mais que reste-t-il de toute son œuvre ? Les châteaux suisses, bien périmés pour les jeunes d'aujourd'hui, qui ont eu cependant le mérite d'éveiller chez nous le goût pour l'histoire et l'archéologie. Puis une adaptation intelligente du Robinson suisse, l'œuvre indigeste du pasteur Wyss. Voilà quelques titres de gloire, mais ce n'est pas de ceux-là que nous entretiennent dans son livre M. Perrochon ; il fait mieux, il nous révèle une Mme de Montolieu inconnue, et nous fait entrevoir une idylle délicate et fugitive, entre la future romancière et le futur théologien et professeur genevois Pierre Picot.

C'était en 1768. Pierre Picot, alors âgé de vingt-deux ans, était un jeune « proposant » sur lequel ses maîtres fondataient de grands espoirs, qui ne furent pas déçus. Jean Perdrau, professeur de belles lettres, avait une sympathie spéciale pour ce jeune disciple. Il proposa un jour à Picot de

l'accompagner à Lausanne, chez un collègue érudit, le doyen Polier de Bottens. Cet erudit avait auprés de lui une charmante fille, et tandis que les deux professeurs s'entretenaient gravement, Pierre Picot a tout le loisir de faire connaissance avec la jeune Isabelle. Il écrira plus tard : « Rien de plus charmant que ma nouvelle connaissance. On se promena... elle prit mon bras ». Picot était aux anges, jusqu'au moment où la jeune fille lui avoua qu'elle était fiancée ! L'amoureux, déjà épris, en est fort affecté, mais en vrai Picot raisonnable, il se retire sans mot dire. Il rentre à Genève et termine ses études. Il fut, comme on sait, pasteur à Satigny, professeur à l'Académie, astronome à ses heures de liberté. En 1775 il épousa Marie-Elisabeth, fille du pasteur Jean Trembley.

Isabelle, de son côté, a contracté le mariage révélé en épousant Benjamin de Crousaz. Cette union fut de courte durée. Restée veuve de bonne heure avec un fils à élever, la jeune femme se mit à écrire. Dans cette famille où tout le monde écrit, Isabelle bat tous les records. Pierre Picot suivait de loin, mais non sans intérêt, le développement de cette œuvre féconde. Dans son journal il parle des talents de son amie. Il est au courant de ses deux mariages et de ses deux veuves. Mme de Montolieu et Pierre Picot avaient des amis communs, entre autres les Necker. Et cependant les années passent, et ils ne se voient point. Beaucoup plus tard, Pierre Picot étant veuf depuis longtemps, à la veille de prendre sa retraite, fait la connaissance du fils de son ami d'autrefois : Henri de Crousaz. Il ne résiste pas au plaisir d'écrire à la mère ! Mme de Montolieu lui répond. Lettre charmante dira Picot. Enfin les an-